

PV Assemblée Générale - APECS du 03.10.2024

COMITÉ : Anne-Marie Beytrison, Cédric Croset, Michel Voide, Gabriella Marino, Cynthia Breitler, Patricia Conus, David Bezzi

PRÉSENTS :

POUR LE COMITÉ : Anne-Marie Beytrison, Cédric Croset, Michel Voide, Gabriella Marino, Patricia Conus, David Bezzi

MEMBRES : Sabine Antonniazzi, Ana Catarina Iten

EXCUSÉS : Cynthia Breitler, Xavier Gaillard

INVITÉS : Damien Gollut, Yann Pellissier, Françoise Wyssbrod, Lorin Urundu, Tristan Sassano

ORDRE DU JOUR

LA SÉANCE DÉBUTE À 20H00 CE 03.10.2024 AU LCC

1. Bienvenue et contrôle des présences
2. Approbation du PV de l'AG 2023
3. Rapport d'activité
4. Comptes de l'année 2023/2024
5. Budget 2024/2025
6. Rapport des vérificateurs de compte
7. Admission et démission
8. Divers

1. Bienvenue et contrôle des présences

Le président accueille les parents venus nombreux pour cette assemblée, les membres du comité ainsi que les invités, notamment M. Damien Gollut (prorecteur du LCC). Il excuse M. Xavier Gaillard, recteur du LCC, retenu pour des raisons personnelles.

La feuille des présences circule pendant que le président poursuit le rapport d'activité.

2. Approbation du PV de l'AG 2023

Le PV de l'assemblée 2023 est à disposition sur le site internet de l'APECS à l'adresse :

<https://www.apecs.ch/site/index.php/assemblees-generales-2/2-site-apecs/50-pv-ag-2023>

Il n'y a pas de question sur le PV qui est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité

L'APECS travaille selon plusieurs axes.

Celui de la **représentation des parents** d'abord, auprès de la direction (une fois par mois), du conseil rectoral (une fois par année mais qui n'a pas eu lieu en 2022, et sera réintroduit en 2023), ainsi que du chef du service de l'enseignement. L'APECS entretient également des contacts avec la SECC, l'APELP et le Forum Lyca. L'association va à la rencontre de ses membres lors de différentes soirées, telles que la soirée des parents de première année, la journée « Portes Ouvertes », les soirées de réunion de parents, la cérémonie de remise des maturités et bien évidemment cette assemblée générale. Les membres ont pris contact de nombreuses reprises avec l'association par le biais de notre adresse email info@apecs.ch, ainsi que par téléphone. Il y a eu l'année passée un total de 470 membres contre 424 et 429 les années précédentes.

L'APECS a aussi pour rôle de **faciliter la vie au collège**. Ceci s'effectue via des activités récurrentes ou ponctuelles, en particulier :

- Gestion de la liste des « mentors » certifiés par la direction pour donner des cours d'appui à leur pairs (48 mentors en 23/24) et subventionnement des cours d'appui à hauteur de 3x 4 blocs de cours à 40.-
- Soutien au Bal du Collège en termes d'organisation et de gestion du bar « alcool »
- Le « Snack » pour les écrits et le « Coin Matu » pour les oraux de maturité
- Soutien au planétarium de l'association « Le Dôme ».

Cette année passée, l'APECS a aussi participé à de nombreuses discussions au sujet des élèves à troubles de type « DYS » avec, entre autres, les associations de parents d'élèves des collèges de la Planta et de St-Maurice. Une directive cantonale commune est désormais en place pour toutes les écoles du secondaire II sur le sujet.

Un troisième axe est celui de **l'encouragement aux élèves**, à travers du prix du mérite attribués par le conseil rectoral et de classe à hauteur d'un bon de 50.- en librairie.

L'APECS décerne également le prix APECS de la « Meilleure présentation des meilleurs travaux de maturité » pour les élèves ayant obtenus la note 6 au travail de maturité et désireux de produire une défense publique. Chaque participant reçoit 2 entrées cinéma tandis que le lauréat reçoit un montant de 300.-. A noter que suite à une regrettable erreur, l'élève de la volée 2023/2024 n'a reçu que 200.- ; ceci sera rectifié au plus vite, mais il était trop tard pour le faire apparaître dans les comptes de cette année. Le versement du solde est ainsi reporté aux comptes de l'exercice 2024/2025.

La parole est donnée à Patricia pour les comptes.

4. Comptes de l'année 2023/2024

APECS du 01.08.2023 au 31.07.2024

BILAN			
	<u>31.07.2023</u>	<u>31.07.2024</u>	
<u>ACTIF</u>			
Raiffeisen	26'848.99	25'851.44	
Actif transitoire	-1'144.00		(1)
TOTAL ACTIF	25'704.99	25'851.44	
<u>PASSIF</u>			
Passifs transitoires			
Capital	25'704.99	25'851.44	
TOTAL PASSIF	25'704.99	25'851.44	
PERTES ET PROFITS DU 01.08.2023 au 31.07.2024			
	<u>2022/2023</u>	<u>2023/2024</u>	
<u>PRODUITS</u>			
Cotisations membres association (25.-/membre)	10'930.00	13'700.00	(2)
TOTAL PRODUITS	10'930.00	13'700.00	
<u>CHARGES</u>			
Dons & Aides ponctuels	680.00	2'200.00	(3)
Participation Annuelle (contrat, convention...)	3'564.75	2'000.00	(4)
Prix (APECS - Mérite - ...)	688.10	750.10	
Coin matu	2'292.35	3'730.70	(5)
Frais Administratifs (Courriers - Poste - Logiciels)	744.24	922.80	
Frais Imprimés (Dépliants - Enveloppes)	1'878.36	1'452.35	
Frais Comité & AG	1'141.85	713.00	
Divers (Remerciements - ...)	726.15	80.00	
TOTAL CHARGES	11'715.80	11'848.95	
Résultat de l'exercice	-785.80	1'851.05	

Commentaires par rapport aux comptes :

- (1) Comme expliqué lors de l'exercice précédent, l'association « Pap'n'School » a décidé lors de sa dissolution de céder le solde de ses comptes à la SECC. Toutefois, afin de simplifier la gestion de ce paiement, le montant correspondant de 1'144 frs a été mis aux actifs transitoires de l'APECS. Cette année, ce montant a été versé à Allo Boissons comme acompte de paiement pour les frais engendrés par le bal du collège organisé par la SECC, cette dernière rencontrant des problèmes pour payer le montant dû. Le document comptable correspondant sera transmis à la SECC pour classement. Ce montant disparaît donc des actifs transitoires.
- (2) 470 membres cette année par rapport à 419 l'année passée
- (3) Versement de 2000 frs au Chœur des Collèges en soutien à leur 40^{ème} anniversaire
- (4) Versement de 2000 frc au Dôme dans le cadre de la convention et d'une aide ponctuelle supplémentaire
- (5) Accroissement du nombre de maturistes de 173 (22/23) à 232 (23/24) et 228 attendus en 24/25. Le coût par élève est passé de 13 frs p.p. à 16 frs p.p. L'APECS tentera de négocier les achats encore mieux pour l'année à venir.
- Il y a également eu 2 aides ponctuelles pour des élèves pour le camp du Simplon

Il n'y a pas d'autres questions sur les comptes.

5. Budget 2024/2025

Budget 2024-2025

	<u>2023/2024</u>	<u>2024/2025</u>
<u>PRODUITS</u>		
Cotisations membres association (25.-/membre)	13'700.00	11'200.00
TOTAL PRODUITS	13'700.00	11'200.00
<u>CHARGES</u>		
Dons & Aides ponctuels	2'200.00	1'000.00
Participation Annuelle (contrat, convention...)	2'000.00	2'000.00
Prix (APECS - Mérite - ...)	750.10	750.00
Coin matu	3'730.70	3'500.00
Frais Administratifs (Courriers - Poste - Logiciels)	922.80	800.00
Frais Imprimés (Dépliants - Enveloppes)	1'452.35	1'800.00
Frais Comité & AG	713.00	1'000.00
Divers (Remerciements - ...)	80.00	250.00
TOTAL CHARGES	11'848.95	11'100.00

6. Rapport des vérificateurs de compte

M. Yann Pellissier lit le rapport des vérificateurs de compte et confirme que les comptes ont été tenus correctement ; il recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes.

Les comptes sont approuvés par applaudissement à l'unanimité. Merci pour le travail effectué par la caissière et les vérificateurs.

Mme Françoise Wyssbrod et M. Yann Pellissier restent en place pour l'année prochaine, conformément à leur nomination lors de l'AG 2022/2023.

7. Admission et démission

Conformément aux statuts, M. David Bezzi quitte le comité. Mme Cynthia Breitler annonce sa démission, tandis que M. Cédric Croset démissionne de son rôle de président tout en restant à disposition du comité pour la suite.

Le comité propose M. Michel Voide, secrétaire, pour reprendre le rôle de président, ainsi que Mme Anne-Marie Beytrison pour celui de vice-président. Le rôle de secrétaire est désormais vacant et dans l'attente d'un nouveau membre sera repris par M. Voide ad'interim.

L'assemblée générale approuve les nominations et démissions par applaudissement. M. Voide remercie l'assemblée pour son soutien ainsi que le comité actuel pour tout le travail fourni durant cet exercice. Il renouvelle son appel à trouver de nouveaux membres pour le comité, notamment en raison de la démission prévue de Mme Beytrison et M. Croset lors de la fin du prochain exercice.

8. Divers

Le comité propose d'amender la convention liant l'APECS au Dôme en vue d'un soutien financier de 1000.- frs par an pour 3 ans. L'assemblée approuve le projet.

M. Damien Gollut remercie l'APECS ainsi que les représentants de la SECC pour la collaboration active, constructive, et positive, et se réjouit de poursuivre cette collaboration dans l'année à venir. Il communique les dates importantes suivantes :

- Réunion des parents de première année le 8 novembre dès 16h
- Réunion des parents des autres années le 24 janvier
- Examens oraux de maturité du lundi 2 juin au vendredi 6 juin (en raison du calendrier serré de fin d'année, les oraux se dérouleront en parallèle avec les cours des autres années scolaires)
- Remise des maturités le jeudi 12 juin
- Fin de l'année scolaire le mercredi 18 juin

La SECC remercie l'APECS pour le soutien reçu pour l'organisation du bal du collège et se réjouit également de continuer la collaboration en vue du prochain bal qui aura lieu le vendredi 14 mars 2025 à la salle polyvalente de Conthey. Les représentants seront conviés ultérieurement à une séance commune avec le comité de l'APECS afin de discuter des détails d'organisation.

Le comité de l'APECS tient à remercier chaleureusement :

- Mme Cynthia Breitler et M. David Bezzi pour leur engagement au sein du comité lors de cet exercice
- Mme Françoise Wyssbrod et M. Yann Pellissier pour leur travail de vérificateur de comptes
- Un merci particulier à M. Yann Pellissier pour le soutien financier, technique et informatique de l'hébergement du site web de l'APECS et du service mail
- A M. Cédric Croset, président sortant, pour son travail au comité

M. Croset remercie à son tour le comité, les membres présents ainsi que les invités. Il n'y a pas d'autres points soulevés par l'assemblée. M. Croset déclare la séance close et invite l'assemblée à une petite agape.

FIN DE LA SÉANCE À 20H30

PV de l'AG rédigé par le secrétaire Michel Voide le 04.10.2023,

A stylized, handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Voide'.

Michel Voide
Secrétaire

A stylized, handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Croset'.

Cédric Croset
Président

A stylized, handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Conus'.

Patricia Conus
Caissière